

Ordre du jour
Agenda 15.4

RÈGLEMENT
BY-LAW 6938

Permission à 124201 Canada Inc.,
d'occuper le domaine public avec:

- 1) une partie de deux balcons en surplomb; et
- 2) une partie d'un escalier; en façade du bâtiment sis aux 3432, 3432A, 3434, 3436, 3438 et 3440, avenue des Erables.

A la séance du Conseil de la Ville de Montréal, tenue le 24 février 1986,

le Conseil décrète:

1.- Le présent règlement autorise 124201 Canada Inc., à occuper le domaine public avec:

- 1) une partie de deux balcons en surplomb; et
- 2) une partie d'un escalier; en façade du bâtiment sis aux 3432, 3432A, 3434, 3436, 3438 et 3440, avenue des Erables;

le tout tel que montré sur le plan 1410 (dossier 1247) préparé par François Anglehart, arpenteur-géomètre, le 18 juin 1984.

Authorization for 124201 Canada Inc. to occupy the public domain with:

- 1) part of two overhanging balconies: and
- 2) part of a stairway; on the façade of the building located at 3432, 3432A, 3434, 3436, 3438 and 3440, des Erables Avenue.

At the meeting of the Conseil de la Ville de Montréal held on February 24, 1986,

the Conseil ordained:

1.- This by-law authorizes 124201 Canada Inc. to occupy the public domain with:

- 1) part of two overhanging balconies: and
- 2) part of a stairway; on the façade of the building located at 3432, 3432A, 3434, 3436, 3438 and 3440, des Erables Avenue;

the whole as shown on plan 1410 (dossier 1247) prepared by François Anglehart, land-surveyor, on June 18, 1984.

B ...2

-15.4/2-

2.- Cette autorisation est accordée selon les conditions et pour le loyer décrits au projet d'acte notarié, identifié par le Greffier de la Ville.

2.- That authorization is granted under the conditions and for the rent stipulated in a draft notarial deed certified by the Greffier de la Ville.

3.- Ledit projet d'acte est approuvé et le Maire et le Greffier sont autorisés à le signer.

3.- The said draft deed is approved and the Maire and the Greffier are authorized to sign it.

Certificat en vertu de l'article 67 de la Charte que monsieur le Maire est absent par maladie.

Maurice Dumont
Greffier de la Ville

Président du Comité
exécutif

Jean Larocque

Le Greffier de la Ville

Maurice Dumont

Pour la Ville de Montréal

Montréal le, 28 FEV. 1986